

Les plus anciens documents linguistiques de la France  
Corpus : chartes de Douai (chDo)  
Responsable du corpus : Martin-D. Glessgen  
Édition de la charte : Monique Mestayer / Thomas Brunner

## chdouai0305

Édition critique
------------------

1264,<sup>[a]</sup>.

*Type de document:* charte: cession

*Objet:* Cession de 45 sous par. et de 2 sous 6 deniers art. de rente annuelle sur plusieurs maisons par Jacques "li Barbetes" à Robert "le Vanier" et Gilles "Migneran".

*Auteur:* non annoncé, échevins de Douai.

*Disposant:* Jacques le Barbeteur.

*Sceau:* non scellé; devise chirographaire: CY-RO-GRA-PHUM

*Bénéficiaire:* Robert le Vanier, Gilles Migneran.

*Autres Acteurs:* échevins de Douai: ??.

*Support:* Original parchemin chirographe superposé bipartite - partie inférieure.

*Lieu de conservation:* AM Douai, FF 660/5858.

*Verso:* C'est<sup>[b]</sup> Robert le Vanier et Gillion Migneran.

## Transcription de la charte

**1** Sacent tout cil ki sunt *et* ki a-venir sunt que **2** Jakemes li  
 Barbeteres a dounet *et* werpit *et* mis en le main de Robiert \2 le  
 Vanier *et* de Gillion Migneran ·XLV. s· de par· de rente par an *et* ·II.  
 s· ·VI. d· de vies deniers art· de rente par \3 an, de coi il en sient sour  
 le maison Nicholon le Tainturier a-le Nuevile en le Nueve rue sor le  
 fosset, ·X. s· de par· \4 par an· Et s'en sient sor ·III. maisons  
 Jakemon de Saint Venant sour le debout de le rue au Sac ·V. s· de  
 par· par an· \5 Et s'en\_siet sor le-maison Jehan l'Anieus ki fu a-  
 Barlet ·V. s· de par· par an· Et s'en sient sor le-maison Jakemon le  
 Des\6kierkeur de mairien en le Couture ·X. s· de par· par an· Et s'en  
 sient sor le maison dame Soufie joingnant a cest \7 misme ten  
 nement ·II. s· ·VI. d· de vies deniers par an· Et s'en sient sor le  
 maison Jehan Blondel en le rue des Wes[...] <sup>[1]</sup> \8viers l'euwe ·XV.  
 s· de par· par an· Et s'est a-savoir que Robiers *et* Gilles devant dit  
 doivent warder *et* sau[ver][...] <sup>[2]</sup> \9 le rente devant dite avoec  
 Marotain, le fille Jakemon devant dite qu'il a de Marotain, se feme,  
*et*[...] <sup>[3]</sup> \10 enfans se cils Jakemes les avoit de Marotain se feme  
 devant dite pour[...] <sup>[4]</sup> \11 plus *et* a l'autre mains ensi qu'il veront  
 que boin ert· Et s'est en[...] <sup>[5]</sup> \12 dit en ont en-couvent a ouvrer de  
 ceste rente devant dite *et* de[...] <sup>[6]</sup> \13 eskevins· **3** A cest don *et* a cest  
 werp faire furent eskevin[...] <sup>[7]</sup> \14let, en l'an del Incarnation  
 ·M.CC. *et* ·LXIII, el mois de <sup>[8]</sup>.

---

### Notes de fiche

<sup>[a]</sup> le parchemin est déchiré.

<sup>[b]</sup> la mention est précédée d'une espèce de pied-de-mouche.

---

**Notes de transcription**

[1] le parchemin est déchiré.

[2] le parchemin est déchiré.

[3] le parchemin est déchiré.

[4] le parchemin est déchiré.

[5] le parchemin est déchiré.

[6] le parchemin est déchiré.

[7] le parchemin est déchiré.

[8] le parchemin est déchiré.